

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné

**21 mars 2013 – 18h00**

*Locaux Communauté de communes du Pays des Couleurs à Morestel*

### Ordre du jour

- **1<sup>ère</sup> partie : CDRA de 18h à 19h**
  - Information sur :
    - ✓ Charte de Bien Vivre Ensemble
  - Compte de gestion 2012 Budget annexe CDRA
  - Compte administratif 2012 Budget annexe CDRA
  - Affectation du résultat excédentaire de 2012
  - Montant de la participation financière 2013 Budget annexe CDRA (compétence CDRA)
  - Budget primitif 2013 Budget annexe CDRA
  - Tableaux de bord CDRA
  - Questions diverses
  
- **2<sup>ème</sup> partie : SYMBORD de 19h à 20h**

Approbation du compte-rendu du Conseil syndical du 05/02/13

  - a- **Syndicat Mixte**
    - Compte de gestion 2012 Budget principal
    - Compte administratif 2012 Budget principal
    - Affectation du résultat excédentaire de 2012
    - Montant de la participation financière 2013 Budget principal (compétence SCOT)
    - Budget primitif 2013 Budget principal
    - Information sur :
      - ✓ Gestion du personnel
    - Tableau de bord Syndicat Mixte
  - b- **SCoT**
    - Délibération : intégration de Corbelin
    - Information sur :
      - ✓ Révision du SCoT
      - ✓ Modification de la DTA
    - Tableau de bord SCoT
  - c- **Questions diverses**

---

**Présents** : Mesdames, Messieurs, ALLANDRIEU Jean, ANDREU Jean-Louis, BLERIOT Georges, BONNARD Olivier, BRENIER Jean-Yves, BUHAGIAR Jean-Claude, CHABOUD Christian, CHAMPIER Jean-Claude, CHEVROT Gilbert, DESCAMPS Gil, GENTIL Yves, HOTE Daniel, LAJOIE Michel, LOUVET Didier, MENUET Serge, MOLINA Adolphe, MORNEY Roger, MOYNE BRESSAND Alain, POURTIER Annie, RAY Albert, RIVAL Christian, TUDURI Alain, ZAMBERNARDI Jacques.

**Suppléants** : Monsieur SPITZNER supplée Monsieur CHAPIT, Monsieur VEYRET supplée Monsieur TOURNIER.

**Pouvoirs** : Monsieur BOUVET donne pouvoir à Monsieur CHAMPIER.

---

Le Président ouvre la séance à 18h05 après validation du quorum.

**Désignation du secrétaire de séance :**

Monsieur MOLINA est nommé secrétaire de séance. Il sera chargé de valider le compte-rendu de la réunion avant sa diffusion.

**Inscription des questions diverses :**

Pas de questions diverses.

|   |
|---|
| 1. Information sur la Charte de Bien Vivre Ensemble |
|---|

Monsieur MENUET présente Thomas BEHAL (animateur PSADER à la Chambre d'Agriculture de l'Isère) et Yvan GAUTRONNEAU (secrétaire de CARDON et membre du CLD) et donne la parole à ce dernier pour la présentation de la Charte de Bien Vivre Ensemble (action 17-4 du CDRA).

L'association CARDON, comité agricole et rural du territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné, travaille depuis près de 2 ans en partenariat avec le CLD (Conseil Local de Développement) à l'élaboration d'une **charte de « bon voisinage »** entre **agriculteurs, habitants et élus** du territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné. La Charte vise à présenter des **engagements mutuels et partagés** pour mieux se connaître, mieux vivre ensemble, en bonne harmonie et durablement. Elle est réalisée à l'intention des anciens et nouveaux arrivants du territoire. CARDON travaille chaque année avec une classe de BTS « Services en espace rural » du LEAP de Villemoirieu.

Le projet Charte aujourd'hui :

- Une entrée « scolaire » a été définie pour toucher le plus grand nombre ; les enfants sont les ambassadeurs des bonnes pratiques auprès de leurs parents et sont les citoyens de demain.
- 2 formes ont été arrêtées : une première dite dépliant (pour le moment A4 3 volets) et une seconde dite poster (double A3). Un studio graphique a été sélectionné pour proposer une mise en forme et une édition de cette charte.
- CARDON a la maîtrise d'ouvrage et finance la finalisation/édition des documents grâce au soutien de la Région Rhône Alpes et du Conseil Général de l'Isère dans le cadre de l'action 17-4 du CDRA.
- La charte a été validée lors de l'assemblée générale de CARDON le mardi 5 mars 2013. A ce stade CARDON est fier de présenter le fruit de son travail mais la réussite de la Charte passe par un **portage partagé et large** notamment via les élus du territoire. Elle peut par exemple s'intégrer dans les outils de communication déjà existants.
- Après validation par les élus du territoire, elle devrait être diffusée ce printemps. Un événement sera organisé pour le lancement de la charte pendant l'été.

Suite à la charte, des fiches thématiques seront réalisées afin de faire vivre la charte et pour vulgariser de l'information technique auprès du grand public : la première devrait aborder la question de l'eau et de l'irrigation.

Après de nombreux échanges avec l'assemblée, le conseil syndical valide sur le principe le contenu de cette charte.

## 2. Compte de gestion 2012 du budget annexe CDRA

Monsieur ZAMBERNARDI indique qu'il s'agit d'approuver le compte de gestion du budget principal tenu par le trésorier pour l'exercice 2012. Le compte de gestion retrace l'ensemble des opérations comptables effectuées par le Syndicat Mixte au cours de l'exercice 2012. Monsieur ZAMBERNARDI signale que celui-ci est en tout point conforme avec le compte administratif 2012.

### **Objet : Approbation du compte de gestion 2012 du budget annexe CDRA**

Monsieur le Président indique qu'il s'agit d'approuver le compte de gestion du budget annexe CDRA tenu par le trésorier pour l'exercice 2012. Le compte de gestion retrace l'ensemble des opérations comptables effectuées par le Syndicat Mixte au cours de l'exercice 2012. Monsieur le Président signale que celui-ci est en tout point conforme avec le compte administratif 2012.

Après discussion, le Conseil syndical

- approuve le compte de gestion 2012 pour le Budget annexe CDRA
- déclare que le compte de gestion du budget annexe CDRA dressé par le trésorier du Syndicat Mixte pour l'exercice 2012 n'appelle aucune observation ni réserve.

**ADOpte à : 28 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

## 3. Compte administratif 2012 du budget annexe CDRA

Monsieur ZAMBERNARDI présente le compte administratif ci-dessous. Au vu du compte de gestion approuvé, le conseil syndical approuve le compte administratif.

### **Compte administratif 2012 (en euros) Budget annexe CDRA**

| FONCTIONNEMENT                               | BP 2012        | Réalisé 2012   |
|--|----------------|----------------|
| 011 - Charges à caractère général            | 85 332         | 73 229         |
| 012 - Charges de personnel                   | 162 000        | 144 862        |
| 022 - Dépenses imprévues                     | 31 270         | -              |
| 023 - Virement à la section d'investissement | 0              | -              |
| 042 - Dotations aux amortissements           | 43 618         | 43 617         |
| 65 - Autres charges gestion courante         | 385 650        | 150 152        |
| 67 - Charges exceptionnelles                 | 100            | 0              |
| <b>TOTAL DEPENSES</b>                        | <b>707 970</b> | <b>411 861</b> |
| 002 - Résultat 2011 reporté (excédent)       | 290 045        | 290 045        |
| 74 - Dotations et participations             | 405 425        | 373 111        |
| 75 - Autres produits de gestion courante     | 12 500         | 13 399         |
| <b>TOTAL RECETTES</b>                        | <b>707 970</b> | <b>676 555</b> |

| INVESTISSEMENT                                 | BP 2012        | Réalisé 2012  |
|--|----------------|---------------|
| 001 - Résultat 2011 reporté (déficit)          | 0              | 0             |
| 020 - Dépenses imprévues                       | 199            | -             |
| 20 - Immobilisations incorporelles             | 42 076         | 9 900         |
| 21 - Immobilisations corporelles               | 2 000          | 0             |
| 23 - Immobilisations en cours (travaux)        | 70 000         | 12 141        |
| <b>TOTAL DEPENSES</b>                          | <b>114 275</b> | <b>22 041</b> |
| 001 - Résultat 2011 reporté (excédent)         | 13 943         | 13 942        |
| 021 - Virement de la section de fonctionnement | 0              | -             |
| 040 - Dotations aux amortissements             | 43 618         | 43 617        |
| 10 - Dotation, Fonds divers et réserves        | 13 668         | 344           |
| 13 - Subventions                               | 43 046         | 4 950         |
| <b>TOTAL RECETTES</b>                          | <b>114 275</b> | <b>62 854</b> |

**Objet : Compte administratif 2012 du budget annexe CDRA du Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné**

Les membres du Conseil syndical **approuvent** le compte administratif 2012 présenté comme suit :

|          | FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT |
|----------|----------------|----------------|
| Dépenses | 411 861,42 €   | 22 041,58 €    |
| Recettes | 676 555,80 €   | 62 854,15 €    |
| Résultat | 264 694,38 €   | 40 812,57 €    |

**ADOpte à : 27 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

Les documents originaux sont diffusés pour signature aux conseillers syndicaux.

4. Affectation du résultat excédentaire de 2012 - budget annexe CDRA

Monsieur ZAMBERNARDI propose que le résultat excédentaire 2012 du budget annexe CDRA soit reporté au Budget primitif 2013.

**Affectation du résultat 2012 (en euros)**

| Libellé                             | FONCTIONNEMENT    | INVESTISSEMENT |
|-------------------------------------|-------------------|----------------|
|                                     | 264 694,38        | 40 812,57      |
| <b>Excédent à reporter sur 2013</b> | <b>305 506,95</b> |                |

**Objet : Affectation du résultat excédentaire de 2012 du budget annexe CDRA du Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné**

Après présentation du compte administratif 2012, les membres du Conseil syndical, après avoir délibéré :  
décident de porter le résultat excédentaire 2012 de la façon suivante :

↪ en section d'investissement pour un montant de 40 812,57 €  
au compte 001 excédent d'investissement reporté

↪ en section de fonctionnement pour un montant de 264 694,38 €  
au compte 002 excédent de fonctionnement reporté.

**ADOpte à : 28 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

**5. Montant participation financière 2013 du budget annexe (compétence CDRA)**

Monsieur ZAMBERNARDI rappelle que les cotisations 2013 ont fait l'objet d'une présentation en Bureau syndical le 21 février 2013.

**Cotisation budget annexe CDRA :**

Définition du montant de cotisation CDRA pour la compétence CDRA :

Etant donné :

- le montant de l'excédent 2012 à reporter
- les projets d'études à mener en 2013
- l'augmentation de population DGF 2012
- le budget primitif 2013

➔ Pas d'évolution de la méthode de calcul validée en 2010 : Charges du poste de chef de projet SCOT sur le budget principal et subventions sur le budget CDRA

**Budget CDRA 2013** : HYPOTHESE POP = 66 378 habitants (DGF 2012)

169 800 € à financer / Cotisation : 169 800 / 66 378 = 2.55 €/hab.

**Participation financière CDRA 2013 : 2.55 €/ hab.** (contre 2,78 €/ hab. en 2010, 2,74 €/hab. en 2011 et 2,69€/hab. en 2012).

**Objet : Montant de la participation financière par habitant inscrite au budget primitif 2013 du budget annexe CDRA du Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné**

Pour mener à bien sa mission d'élaboration et de suivi du CDRA de la Boucle du Rhône en Dauphiné, le Syndicat Mixte perçoit chaque année une cotisation financière des collectivités et EPCI adhérents à cette compétence optionnelle.

Conformément aux délibérations du conseil syndical du 11 février 2010 qui instaure un nouveau mode de calcul des cotisations et fixe la population de référence pour le calcul de la cotisation CDRA et au regard des dépenses et recettes prévues sur l'exercice 2013, il est proposé au conseil syndical de fixer le montant de la participation financière à 2.55 € par habitant pour l'année 2013 pour l'ensemble des collectivités locales adhérentes à cette compétence optionnelle.

Après délibération, le Conseil Syndical approuve la proposition et fixe le montant de la participation financière par habitant à 2.55 € pour l'année 2013 pour la compétence CDRA.

**ADOpte à : 28 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

## 6. Budget primitif 2013 du budget annexe CDRA

Monsieur ZAMBERNARDI rappelle que le budget primitif 2013 du budget annexe CDRA tient compte en dépenses et en recettes :

- de la répartition des charges à caractère général entre les 2 budgets
- du résultat définitif 2012

Monsieur ZAMBERNARDI présente le budget primitif :

### En dépenses de fonctionnement :

- ✓ Baisse des dépenses de personnel (-23K€)
- ✓ Augmentation du budget formations urbanisme de qualité (+17K€)
- ✓ Provision pour l'appel à candidature économie de proximité (+5K€)
- ✓ Budget publications pour diffusion de la charte Bien Vivre Ensemble et fête du patrimoine (+10K€)
- ✓ Reversement au budget principal pour les frais de structure en hausse (+4K€)
- ✓ Actions transversales CDRA (-2K€)
- ✓ Baisse de la réserve financière pour les futures actions (-64K€)

### En recettes de fonctionnement :

- ✓ Clôture excédentaire du budget 2012 en baisse (-26K€)
- ✓ Cotisations des adhérents maintenues
- ✓ Reversement du budget principal pour poste assistante de gestion (+1,5K€)
- ✓ Subventions Région et CG38 pour les actions transversales (-17K€)

### En dépenses d'investissement :

- ✓ Etudes d'investissement CDRA (-29K€)
- ✓ Travaux sur la valorisation du patrimoine (+34K€)

### En recettes d'investissement :

- ✓ Clôture excédentaire du budget 2012 (+27K€)
- ✓ Suppression du FCTVA (pas d'investissement éligible en 2011) (-13K€)
- ✓ Subventions de la Région Rhône Alpes et du Conseil Général de l'Isère pour les études d'investissement (-6K€)

| FONCTIONNEMENT                               | BP 2012        | BP 2013           |
|--|----------------|-------------------|
| 011 - Charges à caractère général            | 85 332         | 107 792           |
| 012 - Charges de personnel                   | 162 000        | 139 000           |
| 022 - Dépenses imprévues                     | 31 270         | 42 000            |
| 023 - Virement à la section d'investissement | 0              | 28 702            |
| 042 - Dotations aux amortissements           | 43 618         | 45 285.59         |
| 65 - Autres charges gestion courante         | 385 650        | 330 725           |
| 67 - Charges exceptionnelles                 | 100            | 0                 |
| <b>TOTAL DEPENSES</b>                        | <b>707 970</b> | <b>693 504.59</b> |
| 002 - Résultat 2012 reporté (excédent)       | 290 045        | 264 694.38        |
| 74 - Dotations et participations             | 405 425        | 387 110           |
| 75 - Autres produits de gestion courante     | 12 500         | 14 000.37         |

|                                    |                |                   |
|------------------------------------|----------------|-------------------|
| 042 - Dotations aux amortissements | 0              | 27 699.84         |
| <b>TOTAL RECETTES</b>              | <b>707 970</b> | <b>693 504.59</b> |

| INVESTISSEMENT                                 | BP 2012        | BP 2013           |
|--|----------------|-------------------|
| 001 - Résultat 2012 reporté (déficit)          | 0              | 0                 |
| 020 - Dépenses imprévues                       | 199            | 5 000             |
| 040 - Dotations aux amortissements             | 0              | 27 699.84         |
| 20 - Immobilisations incorporelles             | 42 076         | 13 000            |
| 21 - Immobilisations corporelles               | 2 000          | 2 000             |
| 23 - Immobilisations en cours (travaux)        | 70 000         | 104 000           |
| <b>TOTAL DEPENSES</b>                          | <b>114 275</b> | <b>151 699.84</b> |
| 001 - Résultat 2012 reporté (excédent)         | 13 943         | 40 812.57         |
| 021 - Virement de la section de fonctionnement | 0              | 28 702            |
| 040 - Dotations aux amortissements             | 43 618         | 45 285.59         |
| 10 - Dotation, Fonds divers et réserves        | 13 668         | 99.68             |
| 13 - Subventions                               | 43 046         | 36 800            |
| <b>TOTAL RECETTES</b>                          | <b>114 275</b> | <b>151 699.84</b> |

**Objet : Budget primitif 2013 du budget annexe CDRA du Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné**

Les membres du Conseil syndical **approuvent** le budget primitif 2013 équilibré présenté comme suit :

|          | FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT |
|----------|----------------|----------------|
| Dépenses | 693 504.59 €   | 151 699.84 €   |
| Recettes | 693 504.59 €   | 151 699.84 €   |

**ADOpte à : 28 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

Les documents originaux sont diffusés pour signature aux conseillers syndicaux.

7. Tableau de bord CDRA

Monsieur MENUET précise qu'il n'y a pas eu de Comité de pilotage CDRA depuis le 4 février 2013

Le Bureau n'a donc pas pris de délibération dans le cadre de sa délégation

## 2<sup>ème</sup> PARTIE : SYMBORD

**Présents** : Mesdames, Messieurs, ALLANDRIEU Jean, ANDREU Jean-Louis, BLERIoT Georges, BON Bruno, BONNARD Olivier, BRENIER Jean-Yves, BUHAGIAR Jean-Claude, CHAMPIER Jean-Claude, CHEVROT Gilbert, DESCAMPS Gil, GENTIL Yves, HOTE Daniel, JOANNON Gérald, LAJOIE Michel, LOUVET Didier, MENUET Serge, MOLINA Adolphe, MORNEY Roger, POURTIER Annie, RAY Albert, RIVAL Christian, ROUX Elisabeth, SBAFFE Jean-Louis, TUDURI Alain, ZAMBERNARDI Jacques.

**Suppléants** : Monsieur SPITZNER supplée Monsieur CHAPIT, Monsieur VEYRET supplée Monsieur TOURNIER.

**Pouvoirs** : Monsieur BOUVET donne pouvoir à Monsieur CHAMPIER, Monsieur DEZEMPTTE donne pouvoir à Monsieur JOANNON, Monsieur GINDRE donne pouvoir à Monsieur MENUET.

Le Président valide le quorum et ouvre la 2<sup>ème</sup> partie de la séance à 19h00.

### Désignation du secrétaire de séance :

Monsieur MOLINA est nommé secrétaire de séance. Il sera chargé de valider le compte-rendu de la réunion avant sa diffusion.

### Inscription des questions diverses :

Pas de questions diverses.

### Approbation du compte-rendu :

Le compte-rendu du Conseil syndical du 5 février 2013 est approuvé à l'unanimité.

## 8. Compte administratif 2012 Budget principal

Monsieur ZAMBERNARDI présente le compte administratif ci-dessous. Le conseil syndical approuve le compte administratif.

### Compte administratif 2012 (en euros) Budget principal

| FONCTIONNEMENT                               | BP 2012*       | Réalisé 2012   |
|--|----------------|----------------|
| 011 - Charges à caractère général            | 128 600        | 86 768         |
| 012 - Charges de personnel                   | 62 000         | 59 941         |
| 022 - Dépenses imprévues                     | 4 911          | -              |
| 023 - Virement à la section d'investissement | 25 834         | -              |
| 042 - Dotations aux amortissements           | 22 769         | 22 768         |
| 65 - Autres charges gestion courante         | 51 000         | 41 589         |
| 67 - Charges exceptionnelles                 | 200            | 0              |
| <b>TOTAL DEPENSES</b>                        | <b>295 314</b> | <b>211 066</b> |
| 002 - Résultat 2011 reporté (excédent)       | 106 451        | 106 451        |
| 74 - Dotations et participations             | 147 531        | 147 530        |



|   |                |                |
|---|----------------|----------------|
| <b>75 - Autres produits de gestion courante</b> | <b>41 332</b>  | <b>42 443</b>  |
| <b>TOTAL RECETTES</b>                           | <b>295 314</b> | <b>296 424</b> |

\* BP et DM 2012

| <b>INVESTISSEMENT</b>                                 | <b>BP 2012</b> | <b>Réalisé 2012</b> |
|---|----------------|---------------------|
| <b>001 - Résultat 2011 reporté (déficit)</b>          | <b>0</b>       | <b>0</b>            |
| <b>020 - Dépenses imprévues</b>                       | <b>1 382</b>   | <b>-</b>            |
| <b>20 - Immobilisations incorporelles</b>             | <b>109 000</b> | <b>21 168</b>       |
| <b>21 - Immobilisations corporelles</b>               | <b>2 500</b>   | <b>2 439</b>        |
| <b>TOTAL DEPENSES</b>                                 | <b>112 882</b> | <b>23 606</b>       |
| <b>001 - résultat 2011 reporté (excédent)</b>         | <b>60 714</b>  | <b>60 714</b>       |
| <b>021 - Virement de la section de fonctionnement</b> | <b>25 834</b>  | <b>-</b>            |
| <b>040 - Dotations aux amortissements</b>             | <b>22 769</b>  | <b>22 768</b>       |
| <b>10 - Dotation, Fonds divers et réserves</b>        | <b>565</b>     | <b>562</b>          |
| <b>13 - Subventions</b>                               | <b>3 000</b>   | <b>0</b>            |
| <b>TOTAL RECETTES</b>                                 | <b>112 882</b> | <b>84 044</b>       |

**Objet : Compte administratif 2012 du budget principal du Syndicat Mixte Boucle du Rhône en Dauphiné**

Les membres du Conseil syndical **approuvent** le compte administratif 2012 présenté comme suit :

|                 | <b>FONCTIONNEMENT</b> | <b>INVESTISSEMENT</b> |
|-----------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Dépenses</b> | 211 066,32 €          | 23 606,26 €           |
| <b>Recettes</b> | 296 424,43 €          | 84 043,94 €           |
| <b>Résultat</b> | 85 358,11 €           | 60 437,68 €           |

**ADOpte à : 26 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

Les documents originaux sont diffusés pour signature aux conseillers syndicaux.

**9. Compte de gestion 2012 du budget principal**

Monsieur ZAMBERNARDI indique qu'il s'agit d'approuver le compte de gestion du budget principal tenu par le trésorier pour l'exercice 2012. Le compte de gestion retrace l'ensemble des opérations comptables effectuées par le Syndicat Mixte au cours de l'exercice 2012. Monsieur ZAMBERNARDI signale que celui-ci est en tout point conforme avec le compte administratif 2012.

**Objet : Approbation du compte de gestion 2012 du budget principal**

Monsieur le Président indique qu'il s'agit d'approuver le compte de gestion du budget principal tenu par le trésorier pour l'exercice 2012. Le compte de gestion retrace l'ensemble des opérations comptables effectuées par le Syndicat

Mixte au cours de l'exercice 2012. Monsieur le Président signale que celui-ci est en tout point conforme avec le compte administratif 2012.

Après discussion, le Conseil syndical

- approuve le compte de gestion 2012 pour le Budget principal
- déclare que le compte de gestion du budget principal dressé par le trésorier du Syndicat Mixte pour l'exercice 2012 n'appelle aucune observation ni réserve.

**ADOpte à : 28 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

#### 10. Affectation du résultat excédentaire de 2012 - budget principal

Monsieur ZAMBERNARDI propose que le résultat excédentaire 2012 du budget principal soit reporté au Budget primitif 2013.

#### **Affectation du résultat 2012 (en euros)**

| Libellé                             | FONCTIONNEMENT      | INVESTISSEMENT |
|-------------------------------------|---------------------|----------------|
|                                     | 85 358,11 €         | 60 437,68 €    |
| <b>Excédent à reporter sur 2013</b> | <b>145 795,79 €</b> |                |

#### **Objet : Affectation du résultat excédentaire de 2012 du budget principal du Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné**

Après présentation du compte administratif 2012, les membres du Conseil syndical, après avoir délibéré : décident de porter le résultat excédentaire 2012 de la façon suivante :

↳ en section d'investissement pour un montant de 60 437,68 €  
au compte 001 excédent d'investissement reporté

↳ en section de fonctionnement pour un montant de 85 358,11 €  
au compte 002 excédent de fonctionnement reporté.

**ADOpte à : 28 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

#### 11. Montant de la participation financière 2013 du budget principal (compétence SCOT)

Monsieur ZAMBERNARDI rappelle que les cotisations 2013 ont fait l'objet d'une présentation en Bureau syndical le 21 février 2013.

#### **Cotisation budget principal :**

Définition du montant de cotisation SYMBORD

Etant donné :

- le montant de l'excédent 2012 à reporter
- les projets d'étude à mener en 2013
- l'augmentation de population DGF 2012
- le budget primitif 2013

→ Pas d'évolution de la méthode de calcul validée en 2010 : Charges du poste de chef de projet SCOT sur le budget principal et subventions sur le budget CDRA

**Budget SYMBORD 2013** : HYPOTHESE POP = 85 573 habitants (DGF 2012)  
171 000 € à financer / Cotisation : 171 000 / 85 573 = 2.00 €/hab.

**Participation financière SYMBORD 2013** : **2.00 €/hab.** (contre 2,00€/hab. en 2010, 1,90€/hab. en 2011 et 1,80€/hab en 2012).

**Objet : Montant de la participation financière par habitant inscrite au budget primitif 2013 – budget principal du Syndicat Mixte Boucle du Rhône en Dauphiné**

Pour mener à bien sa mission d'élaboration et de suivi du SCOT de la Boucle du Rhône en Dauphiné, le Syndicat Mixte perçoit chaque année des collectivités locales membres une cotisation financière.

Conformément à la délibération du conseil syndical du 11 février 2010 qui instaure un nouveau mode de calcul des cotisations et au regard des dépenses et recettes prévues sur l'exercice 2013, il est proposé au conseil syndical de fixer le montant de la participation financière à 2,00 € par habitant pour l'année 2013 pour l'ensemble des collectivités locales adhérentes au Syndicat Mixte.

Après délibération, le Conseil Syndical approuve la proposition et fixe le montant de la participation financière par habitant à 2,00 € pour l'année 2013 pour le budget principal (compétence SCOT).

**ADOpte à : 28 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

12. Budget primitif 2013 du budget principal

Monsieur ZAMBERNARDI rappelle que le budget primitif 2013 du budget principal tient compte en dépenses et en recettes :

- de la répartition des charges à caractère général entre les 2 budgets
- du résultat définitif 2012

Monsieur ZAMBERNARDI présente le budget primitif :

**En dépenses de fonctionnement :**

- ✓ Augmentation des dépenses de personnel (+38K€)
- ✓ Réduction des honoraires d'avocat (-14K€)
- ✓ Maintien des dépenses de communication
- ✓ Maintien diverses adhésions
- ✓ Maintien programme partenarial Agence Urbanisme
- ✓ Maintien étude du CG38 sur la faisabilité du prolongement du T3

**En recettes de fonctionnement :**

- ✓ Intégration de la commune de Corbelin + 2200 hab.
- ✓ Clôture excédentaire du budget 2012 en baisse (-21K€)
- ✓ Cotisations des adhérents en hausse (+24K€)
- ✓ Reversement du budget annexe pour les frais de structure en hausse (+4K€)
- ✓ Subventions pour la révision du SCOT : provision DGD Etat (+10K€)

**En dépenses d'investissement :**

- ✓ Suppression des budgets pour schéma de secteur et SIG (- 40K€)
- ✓ Révision du SCOT phase 1 (+31K€)
- ✓ Acquisition logiciels (-4K€)
- ✓ Maintien du budget pour l'équipement de la structure

**En recettes d'investissement :**

- ✓ Clôture excédentaire du budget 2012 stable
- ✓ FCTVA sur les investissements 2011 stable

| FONCTIONNEMENT                               | BP 2012*       | BP 2013           |
|--|----------------|-------------------|
| 011 - Charges à caractère général            | 128 600        | 109 450           |
| 012 - Charges de personnel                   | 62 000         | 100 500           |
| 022 - Dépenses imprévues                     | 4 911          | 1 787             |
| 023 - Virement à la section d'investissement | 25 834         | 11 170            |
| 042 - Dotations aux amortissements           | 22 769         | 25 988.42         |
| 65 - Autres charges gestion courante         | 51 000         | 63 400            |
| 67 - Charges exceptionnelles                 | 200            | 0                 |
| <b>TOTAL DEPENSES</b>                        | <b>295 314</b> | <b>312 295.42</b> |
| 002 - Résultat 2012 reporté (excédent)       | 106 451        | 85 358.11         |
| 74 - Dotations et participations             | 147 531        | 181 145.31        |
| 75 - Autres produits de gestion courante     | 41 332         | 45 792            |
| <b>TOTAL RECETTES</b>                        | <b>295 314</b> | <b>312 295.42</b> |

\* BP et DM 2012

| INVESTISSEMENT                                 | BP 2012        | BP 2013       |
|--|----------------|---------------|
| 001 - Résultat 2012 reporté (déficit)          | 0              | 0             |
| 020 - Dépenses imprévues                       | 1 382          | 0             |
| 20 - Immobilisations incorporelles             | 109 000        | 96 000        |
| 21 - Immobilisations corporelles               | 2 500          | 2 000         |
| <b>TOTAL DEPENSES</b>                          | <b>112 882</b> | <b>98 000</b> |
| 001 - résultat 2012 reporté (excédent)         | 60 714         | 60 437.68     |
| 021 - Virement de la section de fonctionnement | 25 834         | 11 170        |
| 040 - Dotations aux amortissements             | 22 769         | 25 988.42     |
| 10 - Dotation, Fonds divers et réserves        | 565            | 403.90        |
| 13 - Subventions                               | 3 000          | 0             |
| <b>TOTAL RECETTES</b>                          | <b>112 882</b> | <b>98 000</b> |

**Objet : Budget primitif 2013 du budget principal du Syndicat Mixte Boucle du Rhône en Dauphiné**

Les membres du Conseil syndical **approuvent** le budget primitif 2013 équilibré présenté comme suit :

|          | FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT |
|----------|----------------|----------------|
| Dépenses | 312 295.42 €   | 98 000 €       |
| Recettes | 312 295.42 €   | 98 000 €       |

**ADOpte à : 30 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

Les documents originaux sont diffusés pour signature aux conseillers syndicaux.

**13. Information sur la gestion du personnel**

Monsieur MENUET informe les conseillers syndicaux du départ de Stéphanie MICHEL à compter du 14 juin 2013. Elle intègre la Commune de Chamagnieu au poste de secrétaire général à compter du 15 juin 2013.

Pour le remplacement de l'assistante de gestion du Syndicat Mixte un recrutement est donc en cours. Les candidatures ont lieu du 4 au 22 mars 2013. Un jury procédera aux auditions le mercredi 3 avril 2013. Le bureau restreint validera le choix du candidat retenu le 3 avril 2013.

**14. Tableau de bord Syndicat Mixte**

Monsieur MENUET précise les informations suivantes concernant les délégations du Conseil syndical consenties au bureau syndical et au Président :

- En dehors des avis PLU, aucune délibération n'a été prise par le Bureau dans le cadre de sa délégation
- Les décisions suivantes ont été prises par le Président dans le cadre de sa délégation :  
Remplacement du véhicule de service (location longue durée)  
Reconduction du marché de communication pour 1 an.

**15. Délibération : intégration de Corbelin**

Monsieur MENUET rappelle que la commune de Corbelin a intégré la Communauté de communes du Pays des Couleurs le 1<sup>er</sup> janvier 2013. La Communauté de communes a transmis une délibération au Syndicat Mixte afin de désigner Monsieur CHABOUD, Maire de Corbelin, en tant que conseiller syndical titulaire pour siéger au Conseil syndical du Syndicat Mixte. Les conseillers syndicaux entérinent l'intégration de la commune de Corbelin au SCoT de la Boucle du Rhône en Dauphiné et il est proposé de décliner les orientations du SCoT pour cette commune, par délibération.

**Objet : intégration de Corbelin au SCoT de la Boucle du Rhône en Dauphiné**

La commune de Corbelin a intégré la Communauté de Communes du Pays des Couleurs le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Par conséquent, les orientations du SCoT de la Boucle du Rhône en Dauphiné, approuvé en décembre 2007, s'appliquent dès lors sur cette commune. En revanche, les orientations territorialisées spécifiques (définition des axes verts à maintenir...) devront être précisées lors de la mise en compatibilité de leur document d'urbanisme.

### **Synthèse des orientations du SCoT pour la commune de Corbelin, 2006/2020**

- Appartient au secteur Basse Terre du SCoT
- Perspectives d'évolution démographique à l'horizon 2020 : 15 %
- 40% des constructions en Renouvellement Urbain et densification du secteur déjà urbanisé et le reste par extension
- Répartition de l'urbanisation par typologie d'habitat : 60% individuel, 40% groupés/collectifs
- 10% logements sociaux à prévoir parmi les nouveaux logements créés
- Orientations d'aménagement à prévoir pour toutes les zones AU (Ces OA sont devenues des Orientations d'Aménagement et de Programmation suite au GRENELLE II, elles sont maintenant obligatoires.)
- Pas de définition de coupure verte, d'axe vert... donc nécessité d'une étude environnementale pour les définir.
- Pas de définition des secteurs agricoles stratégiques à protéger donc nécessité de les définir.
- Favoriser l'accueil d'activités et d'emplois sur place
- Rééquilibrer les modes de déplacements (modes doux, TC)

Après en avoir délibéré,

Le Conseil syndical

#### **DECIDE :**

- de transmettre la déclinaison des orientations du SCoT de la Boucle du Rhône en Dauphiné à la commune de Corbelin
- de proposer une présentation du SCoT au conseil municipal.

**ADOpte à : 30 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

### 16. Information sur la révision du SCOT

Nadège ABON propose un point rapide sur le calendrier de la révision du SCOT :

#### Où en sommes-nous ?

20/12/12 : réunion lancement

14/02/13 : 1<sup>er</sup> séminaire élus

Février-Mars : entretiens individuels

21 et 22/03/13 : ateliers territoriaux

#### Prochaines étapes :

Ateliers prospectifs en mai-juin 2013.

Monsieur MENUET rappelle que tous les documents concernant la révision sont disponibles sur l'espace réservé du site internet [www.symbord.fr](http://www.symbord.fr). Ils ne font pas l'objet d'un envoi papier.

### 17. Information sur la modification de la DTA

Nadège ABON rappelle que Monsieur MENUET a informé le Conseil syndical et les membres du bureau que Monsieur le Préfet de Région avait adressé un courrier au Syndicat Mixte afin d'associer les SCoT, concernés par la démarche « Plaine Saint-Exupéry », à l'actualisation de la DTA de l'aire métropolitaine Lyonnaise.

Le Préfet de Région souhaitant qu'une note lui soit transmise pour fin mars 2013, il a été convenu que :

- Le contenu de la note sera politique et non technique
- La vision de chaque intercommunalité sera appréhendée grâce à la remise au SYMBORD avant le 8 mars 2013 d'une note succincte.

Après réception des notes des 3 communautés de communes et de la commune de Tignieu-Jamezieu, une note de synthèse a été produite.

La validation de la note finale par les membres du Bureau a eu lieu le 20/03/13 (délibération à l'unanimité).

Le courrier sera adressé très rapidement au Préfet.

Monsieur MENUET rappelle que cette note sera disponible sur l'espace réservé du site internet [www.symbord.fr](http://www.symbord.fr).

## 18. Tableau de bord SCOT

- Avis rendu sur le PLU d'Annoisin-Châtellans (21/02/13) = avis favorable avec réserves
- Délibération du bureau le 20/03/13, contribution du SYMBORD pour l'évolution de la DTA concernant la Plaine Saint-Exupéry.
- Réunions PLU : 8 réunions réparties sur 6 communes
- Assistance conseil aux communes :

### Etudes pôles urbains

- Chavanoz
- Morestel
- Pont de Chéry

### Cahier des charges et analyse des offres

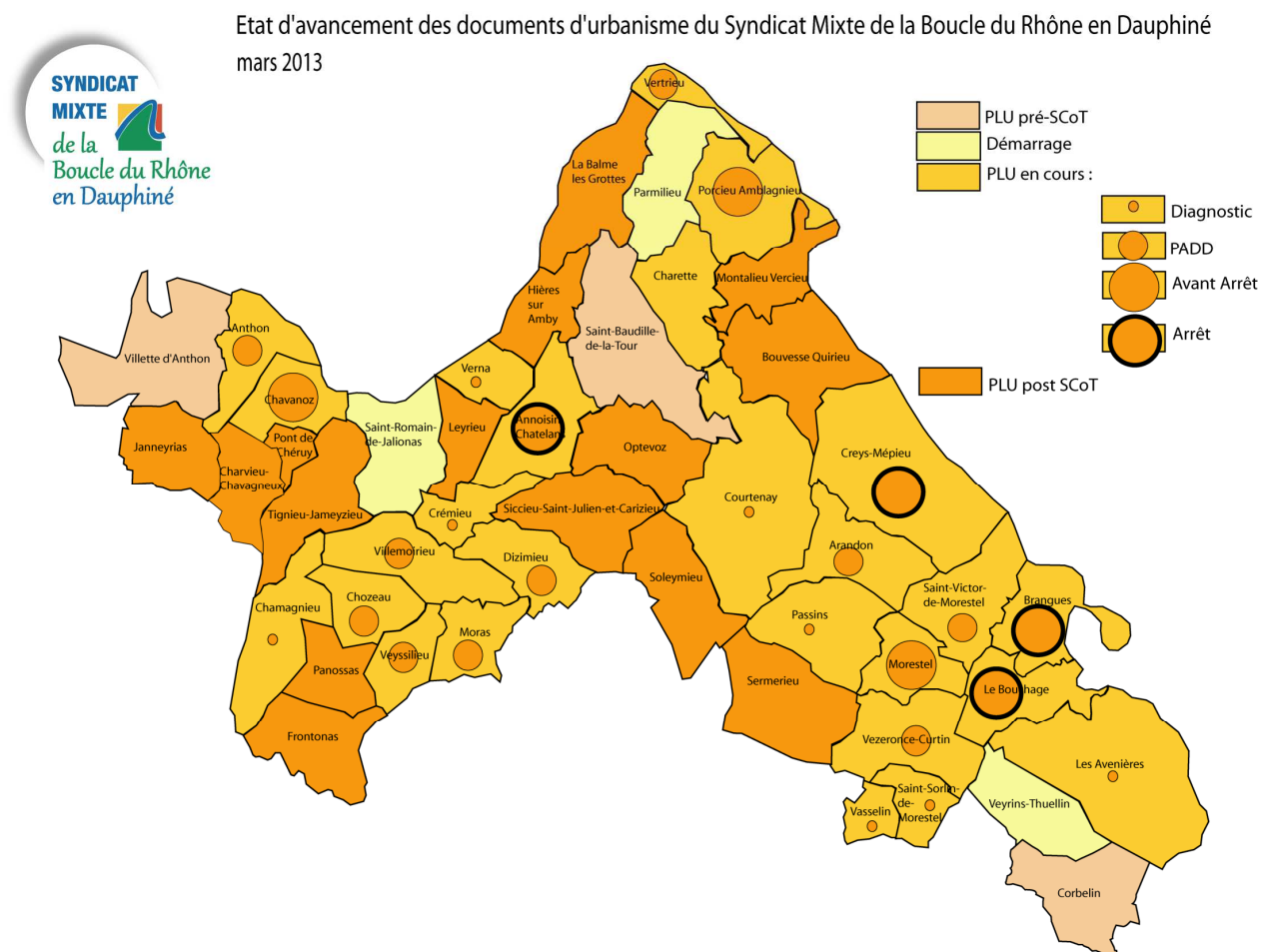
- St-Romain de Jalionas

### Etudes urbanisme de qualité

- Dizimieu
- Hières-sur-Amby

- Projets métropolitains:

Régie locale, contribution SCoT, Présentation RFF.



Monsieur BONNARD demande si des informations sont disponibles sur les recours contre les PLU ?

Monsieur MENUET précise que nous ne recevons pas d'information à ce sujet.

Un seul recours gracieux est en cours contre la commune de Sermérieu.

Monsieur MENUET rappelle que le Syndicat Mixte est à la disposition des communes pour les aider à analyser les recours qui concernent leur document d'urbanisme.

Le Président clôt la séance à 20h00 et remercie les personnes présentes.

**PROCHAINE REUNION DU SYMBORD :**

**Bureau syndical**

le **Jeudi 23 mai 2013** de **18h00** à 20h00 dans les locaux de la **CCIC** à **Villemoirieu**

**Conseil syndical**

le **Jeudi 6 juin 2013** de **18h00** à 20h00 dans les locaux de la **CCIC** à **Villemoirieu**